

La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 26/11/2019

Saisine liée : LA RÉINSERTION DES PERSONNES DÉTENUES : L'AFFAIRE DE TOUS ET TOUTES

Revoir l'intégralité des débats

Ordre du jour :

Communications du **Président Patrick Bernasconi**

Retours sur l'avis "La dépendance aux métaux stratégiques : quelles solutions pour l'économie ?"

Intervention de Julien Blanchet, rapporteur général du comité de gouvernance de la convention citoyenne pour le climat

Présentation du projet d'avis rapporté par Antoine DULIN (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), pour la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata KONÉ (Groupe UNAF).

Intervention de Madame **Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux**.

Déclarations des groupes

Vote

Présentation du projet d'avis

Le système carcéral français est régulièrement pointé du doigt pour les conditions de vie en prison encore trop souvent déplorables voire attentatoires à la dignité. Dans un avis du 22 février 2006 sur « Les conditions de la réinsertion socio-professionnelle des détenus en France », le CESE s'alarmait déjà d'un système peu favorable à la réinsertion, d'une sortie de détention trop peu préparée.

Plus de 12 ans après, les progrès ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux et le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la question de la réinsertion des personnes détenues. Le CESE est interrogé sur la place accordée à cet objectif dans les missions des services pénitentiaires, l'évolution des moyens et des dispositifs mis à la disposition de cette mission, les conditions concrètes de sa réalisation, notamment dans les relations des services pénitentiaires avec les autres acteurs concernés.

Le CESE présente ses préconisations, en présence de Madame Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux.

Exposition : le CESE accueille Grégoire Korganow

"De janvier 2011 à janvier 2014, j'ai visité en qualité de contrôleur du CGLPL (Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté) près d'une vingtaine d'établissements pénitentiaires en France. J'ai réalisé, durant cette longue immersion libre et

inédite, un corpus visuel implacable sur l'état des prisons françaises et le traitement réservé aux personnes jugées coupables de délit dans notre pays".

Grégoire Korganow

En 2015, la série « Prisons », est notamment projetée à Visa pour l'image de Perpignan, exposée à la Maison européenne de la photographie à Paris, fait l'objet d'un ouvrage (ed. Neus) et de nombreuses publications. En 2017, Grégoire Korganow poursuit son travail sur la figure de la personne détenue, cette fois depuis le dehors et par le prisme d'un projet d'installation mêlant photographie, film et écriture, soutenu par la Fondation des Artistes, Caritas, la SCAM, la région Normandie, La Fondation M6...

L'exposition est à découvrir sur les grilles du Palais d'Iéna du 22 novembre au 31 janvier 2020, avenue Albert de Mun, 75 016 Paris.